



Bagnolet le 4 Juillet 2008

Madame Bakolalao RAMANANDRAIBE RANAIVO HARIVONY
Ministre de la Justice
République de MADAGASCAR

Madame le Ministre,

Notre association a eu connaissance de la révolte en août 2006 des habitants du hameau d'Ankorondrano suite à leur expulsion des terres qu'ils exploitaient en productions vivrières au profit d'un promoteur qui entend agrandir son parc de loisirs.

Suite à cette révolte qui a fait trois victimes dont une jeune villageoise et trois policiers, les autorités ont procédé à la destruction du village et le tribunal de Miarinarivo a prononcé de lourdes peines en novembre 2007 à l'encontre de vingt et un paysans : treize condamnations à mort, douze années de travaux forcés pour six autres, un an de prison ferme pour un inculpé et un an de prison avec sursis pour le dernier.

A l'heure où les populations africaines souffrent de la faim du fait de l'augmentation effrénée des prix des denrées alimentaires importées et que l'on recherche à étendre les terres agricoles, cette expulsion de paysans au profit de l'intérêt particulier d'un promoteur est un véritable non sens. Leur condamnation est injuste et injustifiable.

C'est pourquoi l'AFASPA a lancé une action de sensibilisation en France et fait circuler une pétition en faveur de la libération des paysans et à leur retour sur leurs terres. Nous avons déjà remis à votre Ambassadeur en France, afin qu'il vous les transmette, les signatures de plus de 1000 personnes recueillies sur papier à travers la France et nous avons procédé hier à la mise en ligne de cette pétition sur notre site internet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informée régulièrement de l'avancement des réponses que nous recevons sous ces deux formes.

L'association Droit Solidarité, membre de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, a de son côté adressé un courrier à ce sujet à Monsieur l'Ambassadeur de Madagascar en France.

Nous vous demandons solennellement par la présente la remise en liberté de ces paysans dont la mission est de participer à nourrir la population malgache qui subit durement la crise actuelle qui touche tout particulièrement l'Afrique.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Président Jean Paul ESCOFFIER

Michèle DECASTER
Secrétaire Générale

